Cercle d'Histoire d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs a.s.b.1.

rue Robert Scott, 9 1180 BRUXELLES

té1. 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving v.z.w.

Robert Scottstraat, 9 1180 BRUSSEL

tel. 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Mars 1990 - n° 104 Bulletin bimestriel Maart 1990 - nr 104 Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

- Le dimanche 18 mars prochain, nous vous proposons de refaire une visite qui eut, il y a quelques années, un très grand succès: il s'agit de la visite d'un certain nombre de moulins ucclois (ou de leurs vestiges). Nous visiterons notamment le Clipmolen, le moulin du Neckersgat et le Nieuwen Bauwmolen à Calevoet.
- Le samedi 21 avril, nous visiterons le cimetière du Dieweg. Que ce soit au point de vue historique, au point de vue architectural, ou au point de vue de ses richesses naturelles, ce cimetière vaut certainement qu'on s'y attarde. Nous serons guidés au cours de cette visite par M. Spapens, membre de notre conseil d'administration.

NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE.

Notre assemblée du 21 février dernier groupait une soixantaine de membres. L'assemblée prononça l'admission de 40 nouveaux membres (dont 17 pour Roda). Elle renouvela le mandat d'administrateur de MM. Dewulf et Dauchot et désigna également à ce poste Mme Godfrain.

L'assemblée approuva ensuite les comptes et le budget et décida de maintenir inchangé le montant de la cotisation pour 1991.

Après le verre de l'amitié, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Xavier Duquenne, Président du Comité de sauvegarde de l'avenue Louise, qui retraça la belle histoire du bois de la Cambre à l'aide d'une cinquantaine de diapositives.

NOTRE PROMENADE EN FORET DE SOIGNES.

Notre promenade du 21 janvier dernier, qui visait à parcourir la partie uccloise de la forêt de Soignes, et à montrer ses monuments et ses curiosités a connu un beau succès puisqu'elle rassembla une trentaine de personnes.

Il faut dire qu'il faisait fort beau ce jour-là, ce qui n'arrive pas nécessairement à chacune de nos promenades ! Une occasion de constater que l'histoire locale reste mal connue de la plupart de nos concitoyens, puisque tous semblaient ignorer qui était Jacques Pastur, l'un des plus grands héros de notre région !

LE RETOUR DU ROI ALBERT.

C'est avec plaisir que les Ucclois ont pu constater en cette fin février que la statue du Roi Albert, a finalement repris sa place au square Marlow.

LA TEMPETE DU 25 JANVIER DERNIER A UCCLE.

Avec des vents soufflants à 180km/h, la tempête du 25 janvier aura sans doute été " la tempête du siècle ".

A Uccle, les dégâts à la bâtisse auront été relativement limités. Bien sûr les toits, les cheminées, les panneaux publicitaires ont quelque peu souffert. Signalons néanmoins un mur de cloture écroulé, barrant la rue du Coq, fort étroite toutefois à cet endroit.

En fait, et c'est normal, ce sont les arbres qui ont le plus pâti de la violence du vent. Les plus gros dégâts se sont manifestement produits dans la partie uccloise de la forêt de Soignes.

C'est ainsi que plus d'une centaine d'arbres, relativement jeunes pour la plupart se sont abattus aux alentours du carrefour de l'avenue de Lorraine et de la drève du Haras (route de La Hulpe).

Le parc du Wolvendael a lui aussi fort souffert. Quelques gros arbres, parmi les derniers qui subsistaient encore se sont abattus, l'un d'eux entrainant dans sa chute la cabane du golf miniature. Mais les plus gros dégâts se sont manifestés dans le ravin. Depuis qu'on y a abattu la plupart des gros hêtres qui le couvraient, celui-ci est l'objet d'une érosion rapide qui en détruit totalement les versants. Des travaux de soutènement ont été prévus, mais sont toujours bloqués pour des raisons administratives. En fait, les nombreux arbres qui ont été renversés à cet endroit, la plupart relativement jeunes, avaient vu leurs racines largement découvertes par l'érosion et étaient dès lors relativement fragiles.

Le parc Brugmann a lui aussi assez souffert et de fort beaux arbres s'y sont abattus. Signalons encore quelques dégâts au domaine de Latour de Frein.

Par contre le bois de Verrewinckel, fortement encaissé, il est vrai, semble avoir mieux résisté.

Il est inutile d'ajouter que des arbres se sont abattus un peu partout dans les propriétés privées et nous citons par ailleurs les dégâts survenus au "hêtre de Boetendael ".

Enfin parmi les dégâts spectaculaires, signalons la chute d'une grue, avenue de la Ramée.

CREATION D'UN NOUVEAU PARKING DANS LE BAS DE LA RUE VICTOR GAMBIER.

Nous publions ci-après le communiqué que nous avons fait parvenir à divers organes de presse.

Jusqu'à présent, les autorités communales et régionales se refusent toujours à faire passer la constitution de ce nouveau parking installé dans une zone d'intérêt culturel historique et/ou esthétique en commission de concertation.

On peut se demander ce que signifient au plan de secteur les zones d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique si n'importe qui peut se permettre d'enlaidir les endroits ainsi désignés, sans aucune réaction!

LES TRAVAUX A LA CHAPELLE DE STALLE.

Ainsi que chacun a pu s'en rendre compte, la chapelle de Stalle a récemment été entourée de grillages. C'est le signe tangible que les travaux de consolidation de l'édifice, ont été entamés. En effet, la chapelle qui avait traversé plus de 5 siècles sans trop de problèmes, avait vu sa stabilité sérieusement compromise, ces dix dernières années, suite au trafic lourd qui l'entoure complètement.

Il est apparu finalement que si des travaux en sous-oeuvre n'étaient pas effectués, elle s'enfoncerait inexorablement jusqu'à ce que sa destruction s'en suive.

Ces travaux comporteront la confection tout au long de l'édifice, de poutres en béton, horizontales, à l'intérieur et à l'extérieur. Ces poutres seront liaisonnées aux murs, et reposeront elles-mêmes sur des micropieux enfoncés jusqu'au bon sol, soit à une dizaine de mètres de profondeur. Les travaux impliquent le dé-

placement provisoire de l'ensemble du mobilier y compris le maître-autel. Il faudra démonter également le jubé d'entrée, les deux autels latéraux en pierre, et le pavement.

A l'heure où nous écrivons, 4 pieux d'essai avaient déjà été forés et il a été vérifié qu'ils étaient à même de supporter les charges prévues.

Il semble bien qu'il faudra envisager, après ces travaux, une restauration complète de l'édifice.

LA JOURNEE DU PATRIMOINE 1990.

Cette journée aura lieu cette année le 9 septembre prochain, uniformément en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles.

Elle sera organisée par ailleurs dans le cadre de la célébration des anniversaires royaux.

Notre cercle a proposé de participer à cette journée en assurant la visite du Nieuwen Bauwmolen, en accord, bien sur, avec le propriétaire du moulin.

NOUS AVONS RECU.

- Le 13 décembre dernier, M. Georges Désir, Ministre de la Région Bruxelloise a présidé la séance de présentation d'un premier volume de l'inventaire du patrimoine monumental de Bruxelles-Pentagone. L'ouvrage concerne en fait les artères dont le nom commence par les lettres A à D, et résulte de la collaboration des services spécialisés des communautés françaises et flamandes. Il a été édité par Pierre Mardaga. A cette occasion un exemplaire nous a été remis.
- Monsieur Xavier Duquenne a bien voulu nous offrir un exemplaire de son ouvrage intitulé "Le bois de la Cambre "dont nous vous avions entretenu dans notre précédent bulletin. Nous l'en remercions bien vivement.

Ces deux ouvrages seront bientôt déposé à la bibliothèque du 6 de la rue du Doyenné.

TRADUCTIONS.

Notre commune officiellement bilingue possède une spécialité qui mérite d'être épinglée: il s'agit de la traduction en français de toponymes néerlandais, et de la retraduction en néerlandais des dites appellations déjà traduites.

C'est ainsi que M. Van Lil nous signale dans Ucclensia la séquence suivante (corrigée aujourd'hui):

Avijlweg - Chemin de Nivelles - Nijvelweg.

Nous avons aussi:

Hof ten Hove - Ferme Rose - Roze Hoeve.

Un nouveau cas est à signaler pour ceux qui parcourent la rue de Stalle: Onze Lieve Vrouw ter Nood - Notre-Dame des Affligés - Onze Lieve Vrouw van de Noodlijdenden!

L'ETAT DEPLORABLE DE LA SOURCE DE L'UKKELBEEK.

Notre attention a été attirée sur l'état particulièrement sale et délabré de cette fontaine qui se retrouve sur l'emblème de notre cercle.

Nous voulons espérer que l'administration communale procèdera rapidement au nettoyage et aux travaux de réfection indispensables.

Dans la négative, force serait d'envisager une opération volontaire pour remédier à cette situation, peu digne de notre commune.

LE HETRE DE BOETENDAEL.

Parmi les méfaits de la tempête du 25 janvier dernier, il nous faut mettre en exergue la chute d'une branche maîtresse du hêtre de Boetendael, arbre situé au carrefour de l'avenue Bourgmestre Herinckx et de l'avenue Burgers et classé par A.R. du 19 avril 1977.

Cette chute a fait apparaître que l'état sanitaire de l'arbre était certes peu brillant.

Nous voulons espérer que cet arbre, qui aurait dit-on connu les archiducs Albert et Isabelle pourra être sauvé.

LES TEMPÉTES DES 26 ET 28 FEVRIER DERNIERS

Non, la tempête du 25 janvier n'était pas la seule "tempête du siècle", puisque deux nouvelles tempêtes sont venues y ajouter leurs effets.

Nous reviendrons plus longuement sur les méfaits de ces tempêtes dans notre prochain bulletin, mais rappelons ici que la tempête du 26 février a causé la mort d'un gendarme de la brigade d'Uccle, Marc De Ridder, tué victime de son devoir, alors qu'il était allé secou rir une automobiliste imprudente. A défaut d'autres manifestation d'hommage (ce que nous regrettons), ses collègues ont déposé une couronne mortuaire sur les lieux de l'accident.

Quant à la tempête du 28 février, elle aura notamment causé la perte du cèdre situé au carrefour de l'avenue Pirenne et de l'avenue de Boetendael; cet arbre avait été classé par A.R. du 27 janvier

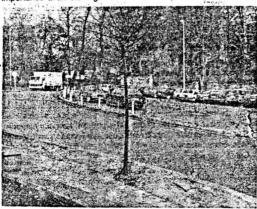
Quartiers

1983.

CCLE Vin - 14-2-90-

UN PARKING QUI SUSCITE LE MECONTENTEMENT DU CERCLE D'HISTOIRE

La commune d'Uccle fait aménager actuellement un nouveau parking dans le bas de la rue Victor Gambier, le long du parc Raspail, à proximité immédiate de la chapelle de Stalle et de l'ancien moulin du Clipmolen. On ne pourrait qu'applaudir à cette réalisation si elle respectait le caractère particulier du site (qui est, à bon droit, en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique au plan de secteur) et si la concertation obligatoire pour des travaux de cette importance avait été organisée.



Pour le cercle d'histoire locale, aucune de ces conditions n'est remplie. Alors qu'un rideau de verdure d'une largeur convenable $(\pm 4 \, m)$ entre la voirie et le parking forcément inesthétique avait été prévu initialement, cette bande a été réduite à environ 1 m ce qui ne permettra manifestement plus d'édifier le rideau de verdure projeté. Par ailleurs la commune n'a pas cru jusqu'à présent devoir procéder à la concertation. Le cercle d'histoire locale demande que les plans correspondants soient revus pour éviter de gâcher un site qui mérite d'être protégé et que les travaux soient interrompus jusqu'à ce que l'enquête légale ait été organisée et que la commission de concertation ait pris position.

Un parking culturel



Uccle. Vous souvenez-vous travaux de voirie dans le bas de la rue Gambier dont nous avions parlé il y a un mois. Non? Le si-te en vaut pourtant la peine: il se trouve le long du parc Raspail, entre la chapelle de Stalle et le moulin du Clipmolen. Les choses s'éclaircissent: c'est la commune qui aménage un parking. Bien. Mais elle s'est dispensée de la concertation requise par le Plan de Secteur à cause du caractère culturel, historique et esthétique de la zone. Regrettable oubli dans la mesure où les travaux ne prévoient pas un écran de verdure qui s'impose à cet en-droit. Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs demande la révision des plans et l'organisation d'une enquête publique.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Appel à nos membres

RODA cherche des documents et des informations sur ce qui s'est passé dans notre région en 1914-18 et en 1940-45. Si vous en détenez ou si vous connaissez quelqu'un qui serait susceptible d'en prêter en vue d'une exposition, veuillez téléphoner au 380.83.80 (le soir).

Aux anciens de l'école Notre-Dame

L'école de l'Espinette Centrale (avenue des Chênes) recherche des documents susceptibles de figurer à l'exposition projetée pour célébrer son cinquantième anniversaire. Un coup de fil au 358.17.25 ferait plaisir aux organisateurs si vous possédez des photos, souvenirs scolaires (bulletins, matériel, cahiers, livres...).

5de geschied-, volks- en heemkundige boekenbeurs

Deze gespecialiseerde boekenbeurs geeft u een ruime kijk op wat leeft in Vlaanderen op het vlak van regionale geschiedenis, archeologie, heemkunde, familiekunde en volkskunde. Zij heeft plaats in het Centrum voor Kunst en Kultuur, Sint-Pietersabdij, Gent, op 22 april van 9.30 tot 18 uur.

Organisatie: Koninklijke Bond der Oostvlaamse Volkskundigen, Kraanlei 65, 9000 Gent. Tel. 091/25.64.47 of 23.13.36.

Nouveau comité

Du fait du décès de notre trésorière, Madame MAZIERS, et du désir de Monsieur VAN NEROM de ne plus assurer la présidence de notre cercle, RODA se trouve décapité.

Aussi faisons-nous appel aux bonnes volontés pour assurer la relève. Les prestations ne sont pas excessives : quelques réunions par an, à peine plus fréquentes lors de la préparation d'une exposition. Aucune compétence particulière n'est indispensable. Seuls comptent l'intérêt pour le passé de notre région et le désir de le faire connaître à d'autres.

Pour tout renseignement complémentaire ou proposition : 380.83.80 (soir).

Promenade guidée

"Les témoins de la forêt de Soignes à Sept-Fontaines et environs" : tel est le thème de la promenade que nous vous proposons le dimanche 22 avril (départ devant l'ancien restaurant de Sept-Fontaines), d'Ahh30. Au programme (entre autres) :

- -les traces du système d'abornement;
- -la plus ancienne borne de la forêt encore conservée (XVIe siècle);
- -la chapelle du Bon Dieu d'Giblou;
- -la ferme de Tout-lui-Faut (Blaereveld);
- -le hameau d'Odeghien;
- -le plateau de Colipain;
- -le Zoniënbosbeek.

Durée : environ deux heures et demie à trois heures (selon le nombre de participants et leur rythme de marche !). Se munir de bonnes chaussures (même s'il fait beau : certains chemins gardent longtemps le souvenir des "draches nationales" !

Pour tout renseignement : 380.83.80 (le soir).

les buildozers ont-ils roulé un peu trop loin?

Un comité de quartier ucclois critique les «débordements» des travaux d'aménagement de la rue de Stalle

point a fee aménage.

Le comité de quartier UccleCentre a immédiatement réagi,
relayé par le cercle d'histoire local: -Ces travaux dépassent les limites du traménagement de la rue de Stalle. Ils n'ont pourtant pas fait l'objet de concertation! >
Notons également qu'ils se situent dans une zone d'intérêt cultuent dans une zone d'intérêt culmune n'esse (la fraplelle de
Stalle), de l'ancien moulin du
Clipmolen et du parc Raspail, un mur du parc Raspail et donc re-tréei la chaussée. Par mesure de sécurité, sans doute, et pour frei-ner le trafic routier, un rond-point a été aménagé. tin que l'on effectuait des travaux de voirie dans leur pittoreaque arche. Or, aucun permis de bătir n avait été demandé et, à fortiori, on n avait procéde à aucune en-quête publique! Manifestement, es son les bulldozers qui aména-gent la rue de Stalle qui n'ont pas roule très droit...

qui ont êté effectués dans le bas de la rue Victor Gambier ont impliqué une modification sensible de la voie carrossable et de l'aspect de l'endroit. On a, en effet, aménagé des aires de stationnement perpendiculairement au Les travaux d'aménagement

"On a creé un dépotoir de voitures près d'un site historique»,
s'indignent les riverains. Selon
oux, les traveux d'aménagement
ont sans doute eu pour effet,
d'ébranler un peu plus la frèle
chapelle de Stalle, «déla passablement secouée par la construction de deux immeubles à appartements dans le voisinge et par
le trafit routiter qui ne cesse
d'augmenter». Le comité de
quarrier «Uccle-Centre» conteste
equarrier «Uccle-Centre» conteste
equarrier «Uccle-Centre» conteste
equarrier «Uccle-Centre» conteste
quarrier «Uccle-Centre» conteste
quarrier «Uccle-Centre» conteste
quarrier «Locle-Centre» conteste
quarrier «Loc

immeubles à appartements et les clients des entreprises voisines disposant quant à eux de parkin-ges privés».

«Une question de principe »

selon la commune

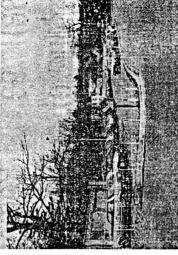
Les riverains de la rue Gambier craigent l'Inflation: «Plus on construit de parking», plus la de-mande augmentera. Bientôt, on sacrifiera même les jardins et les intérieurs d'ilot i. Les responsables du comité de quariter ont écrit à la Région pour demander l'art inmédiat des travaux, l'octroi d'un permis dans les formes et l'accéleration de la procédure de classement pour le parc Raspail.

cation de Georges Solau sera comprise par les seuls inités: «les parkings existatent déla, ils n'out pas bougs. Nous nous som-mes contentés de supprimer les parkings qui se trouvaient du cò-té de l'avenne Peols pour les re-meitre la ou ils devalent l'être»... «Sans succès, estiment-ils, plutôt amers. Poutant, selon eux, le jeu en vant la chandelle, «C'est une question de principe, on ne peut tolérer ce manquement à la loi», estiment-ils. Procédure respectée,

L'échevin des Travaux précise que c'ést à la demande expresse de la Région (et à ses trais) que les travaux ont été effectués. «Ils n'out pas endonmagé le chapelle. Au contraire, les vibrations diminents ur que le trafic sera désormais canalisés. Selon Georges Solau, en effet, Au contraire, selon lui, «de tels travaux, qui vissen la l'ameliora-tion de la sécurité des usagers de la voirie, sone exonérés de permis de bâtire. Mieux protéger en con-struisant des parkings? L'expli-L'échevin ucclois des Travaux publics, Georges Solau, s'insurge qu'on puisse le «soupçonner» de ne pas avoir respecter la loi.

toire et d'archéologie d'Uccle, qui demande que l'on mette tout en œuvre «pour éviter de gâcher un site qui mérite d'être protégé». ment critiqués par le cercle d'hiscomprend pas lopposition de ses administrés. «Quand blen même non n'aurait pas respecté la procé-dure légale, cela en vaudrait la c poine»... bles, conclut l'échevin, qui ne

B.D.C.



Ĭ. - N